

## AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE LA RÉGION

### Démarrage par déclarations des OS :

- FSU sur suppression j de carence / gel du point d'indice / souffrance des personnels
- UNSA sur suppression des 3j carence / gel du point d'indice / souffrance des personnels / DGF
- FO : parle de la guerre en Ukraine / précarité / Ouverture discussion sur réforme des régimes de retraites, renégociation du point d'indice / suppression de postes d'enseignants (4 000). Affirme s'opposer à toute supp de postes notamment en accompagnement des élèves en situation de handicap. Demande l'abrogation des décisions supp postes.
- Le SNACL : les installations de chauffages notamment pour les internats dans cadre des mesures d'éco d'énergie de niveau national alors que nous sommes en HDF.
- La CGT / suppression de postes d'enseignants (4 000) / conditions de travail dans les classes et pour enseignants se dégradent. Choc des savoirs qui dessinent un modèle d'école passéiste et rétrograde.

### 1. Orientations de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2025

#### Notes :

- 168 lycées privés sous contrat d'association avec l'État (68 000 élèves dans les Hauts-de-France)
- 269 Établissements Publics Locaux d'enseignement (EPL) pour 196 245 élèves (à la rentrée 2023, les chiffres 2024 n'étant pas encore connus).
- Il est important de souligner que les effectifs d'élèves sont appelés à baisser (Cf. avis du CESER HDF adopté en 2023 sur la DGF EPL de 2024). Une projection démographique à l'horizon 2040, réalisée par l'INSEE pour le Conseil régional, indiquait une baisse cumulée des effectifs de près de 37 000 élèves entre 2019 et 2040, soit - **16 % d'élèves au sein des lycées**.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) correspond au montant global de financement régional ; celui-ci couvre le besoin de financement individualisé de chaque EPL, pour lui permettre : • De viabiliser les bâtiments : eau, gaz, électricité, réseaux de chaleur, etc. • D'assurer un environnement adéquat au parcours de réussite des élèves : pédagogie, vie de l'élève. • De couvrir les charges courantes : fonctionnement, logistique. • D'assurer une partie de l'entretien de préservation des locaux, équipements. Chaque EPL est autonome dans l'utilisation de cette dotation. Celle-ci est globale et non « fléchée » : les établissements la mobilisent ainsi que leurs ressources propres pour mener à bien leurs missions et leurs projets. Elle a vocation à financer uniquement l'externat (et non la restauration ni l'hébergement qui font partie d'un budget propre Service Restauration Hébergement : SRH).
- Dans l'Oise, seuls 4 à 5% des enfants de 2 ans sont scolarisés vs 10% au niveau national...

Assemblée plénière du CESER Hauts-de-France du mardi 1er octobre 2024

Déclaration CFDT sur le projet d'avis relatif aux orientations retenues pour le calcul des dotations de fonctionnement aux **établissements publics locaux d'enseignement (EPL)** pour 2025

(La CFDT remercie les rapporteurs pour la qualité de leur travail ainsi que les membres de la Commission 1 et les chargés de mission. Elle remercie le Vice-président de la Région, Laurent RIGAUD, Mme ELBAZ, directrice de la direction fonctionnement des établissements, et l'ensemble des services pour leur disponibilité et la qualité des échanges).

*Face à la part conséquente des coûts de l'énergie dans le budget des EPLE, la CFDT insiste afin que la Région poursuive et amplifie la rénovation énergétique et thermique des établissements. Un grand plan pour les lycées de demain est indispensable. Les efforts importants des EPLE dans le domaine de la réduction de ces dépenses ne peut suffire. La CFDT souligne l'importance de bonnes conditions d'enseignement et de travail de tous. De même, la recherche de recettes nouvelles ne peut être l'unique réponse aux besoins des élèves et des personnels des établissements. Par ailleurs, la CFDT rappelle les obligations de l'État en matière de recrutement et de formation du personnel, de véritables moyens humains sont indispensables. L'État doit assumer sa responsabilité en matière d'éducation nationale. Une attention particulière doit aussi être portée sur les lycées professionnels. La baisse des recettes en matière de taxe d'apprentissage et les effets des augmentations des matières premières pèsent sur les enseignements. En ce qui concerne la réflexion sur l'évolution du mode de calcul de la DGF, il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit associée. Une bonne compréhension des choix effectués par la Région est primordiale pour la réussite des évolutions nécessaires. Le système actuel est à bout. Il faut le revoir. La CFDT sera vigilante quant au déploiement de la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) et de ses impacts éventuels sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement. Il serait dommageable que les difficultés financières actuelles nuisent à la part consacrée à l'épanouissement culturel des élèves (sorties, voyages, etc.). La CFDT insiste par ailleurs sur la nécessité de faciliter et de développer l'accès à la culture des lycéens sur le territoire.*

(La CFDT votera favorablement l'avis).

#### Interventions en vue de nous le présenter :

Nous avons déjà acheté le gaz pour 2025 et 2026 afin de garantir les prix. Donc, la baisse importante du gaz explique cette différence.

Arrivée d'un Lycée privée sur Méru mais n'avons pas été prévenus. On va se renseigner.

On privilégie les internats car il s'agit de « leur maison » et personnels états et régions. Pour les locaux pédagogiques, on fixe un cadre mais chaque cher d'établissement est libre de décider lui-même et rallumer la chaudière via l'exploitant. Nous n'avons laissé aucun établissement dans le froid.

La DGF est non affecté et a vocation à financer l'externats. Et non la restauration notamment qui fait partie d'un budget annexe.

Année 2024, a été difficile car dépenses énergies sont restées élevées.

La trésorerie des établissements est surveillée de manière resserrée.

La DGF 2025 s'élève à 90 136 558€

Sur 2025, nous réfléchissons à une rénovation de la DGF avec un groupe de travail. Une année de transition pour accompagner la changement - Point sur les réflexions engagées. Se baser sur les filières et de coller au plus près de chaque filière. A partir de Janvier 2025, MEP de groupes de travail sur ces sujets.

**- 16 % d'élèves au sein des lycées à partir de 2040.** Il convient ainsi de réfléchir sur la suite. Sur le secteur Amiens, on est plutôt en hausse d'effectifs contrairement aux autres Régions. XB s'est refusé à fermer des Lycées. Certains lycées ont moins de 200 élèves également, dans certains milieux ruraux car c'est le dernier service publique qui y existe. Tout un écosystème économique qui vit grâce à ces lycées.

Dans les HDF, on a un ratio très important de jeunes qui choisissent la restauration car avons un nombre important de demi-pensionnaire comparativement au niveau national.

Remarque de la FCPE sur des difficultés locales relatives à l'accès effectif à la demi-pension (problèmes d'horaires, de diversité de choix de menus,...) Réponse Région HDF : Si difficulté à gérer du fait de non-respect de la pause méridienne, il convient de voir directement avec le chef d'établissement au niveau des plannings.

Un membre qui a assisté à la commission régionale indique également que ce budget, qui est une estimation, sera insuffisant car déjà inférieur aux années précédentes. Réponse Région HDF : aucun lycée n'est en cessation de paiement. La région est toujours venue en appui. On ne sait pas en 2025 quelle sera la DGF complémentaire.

Qu'est-ce que le bonus « bonne pratique » ? Réponse : Lorsque l'établissement se lance dans le durable, les espaces verts etc...tout ce qui contribue à l'environnement.

Sur les repas : en HDF nous privilégions les circuits courts pour les aliments. Il convient ainsi de comparer ce qui est comparable. La région est attachée à la qualité des aliments et la variété des plats. Cela contribue également au développement l'activité économique dans la Région. C'est un point important.

Question d'une OS de personnel concernant une demande de dotation spécifique de la Région en matériel dans le cadre du passage à Op@le (double écran, scanners,...) Réponse Région HDF : l'informatique est une prérogative de la Région mais il n'y aura pas de dotation supplémentaire pour cela. Le passage à Op@le relève d'une décision de l'Etat. Cela doit être pris en charge dans le cadre des DGF des EPLE le cas échéant.

Un représentant des Lycées agricoles explique qu'avoir la même clé de répartition pour ces Lycées devrait être revu. Voir avec exploitation agricole.

La Région répond que le plateau pédagogique est l'exploitation agricole et la Région n'a pas à venir assurer le financement de l'exploitation agricole en elle-même...Il y a 17 Lycées agricoles. La Région priorise.

**Le vote de ce point est reporté au début d'année 2025 du fait du changement de gouvernement car ne connaissons pas les budgets finaux.**

## **AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT**

### **1. Approbation du procès-verbal du 05 décembre 2023**

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas vu les déclarations annexées au PV contrairement à ce qui est inscrit. Pouvez-vous vérifier ?

(La CFDT n'ayant pas été présente lors du précédent CAEN, s'abstient).

Vont nous envoyer les déclarations en annexes.

### **2. Résultats aux examens (session 2024)**

Résultats quasi constants.

Recteur : Il y a un sujet sur les BTS car de moins en moins d'élèves et le taux en lui-même diminue régulièrement.

### **3. Bilan de la rentrée 2024 :**

#### **a. Evolution des effectifs**

En baisse continue.

C'est dans les collèges que la baisse est la plus importante et tout particulièrement en 6<sup>ème</sup>.

Sur le niveau lycée, l'écart entre seconde générale et technologique diminue comparativement à la seconde professionnelle.

L'enseignement privé suit les mêmes courbes.

Cela est liée à la baisse de la démographie.

**Le recteur : ne fixe aucun chiffre voie générale ou pro par établissements. Chacun fait comme il l'entend. Pour autant, ce que je dis est de m'assurer que tous les élèves aient les mêmes chances d'orientation et de niveau d'études. Est-ce que à note égale, les élèves ont les mêmes chances notamment les territoires ruraux. En regardant les résultats des élèves, à résultats équivalents par rapport urbain, ils ont 10 points de moins que ceux du général. De plus, pour les collèges, certains établissements ont un taux de 35% en moyenne vers les formations technologiques. Il convient ainsi de vérifier que les choix soient raisonnés et non faits en fonction des contraintes géographiques.** Il a donc demandé aux chefs d'établissement d'être vigilants à ce point. La filière pro reste une voie d'excellence mais je souhaite que ce choix soit bien celui des élèves et non qu'ils soient automatiquement orientés. Qu'ils aient bien eu objectivement tous les éléments en vue de choisir. Je ne souhaite pas qu'il y ait des biais de genre ni sociaux dans les orientations.

J'ai souhaité que ce point soit vérifié afin d'éviter que les choix soient faits en fonction des origines sociales. On a un taux de demandes des familles vers ces filières pro important et en progression continue. Parallèlement, en conseil de classe nous avons également pu être tendance à pousser vers la voie pro. Je souhaite donc simplement que l'on surveille ce point.

#### **b. Dotation horaire globalisée définitive des lycées et des lycées professionnels**

Paul Langevin : le plus d'ajustement de dotations. Ouverture une division 2GT et 1 première. [Pas d'anticipation ? Comment cela s'explique-t-il ?](#)

Vu avec Régis.

#### **4. Bilan de l'orientation et de l'affectation des élèves**

Notes :

- Après une baisse régulière des décisions d'orientation en 1<sup>re</sup> générale, on constate cette année une hausse de 0,8 point
- En 2024, 2 795 candidats originaires de l'académie ont formulé au moins un vœu pour une formation en apprentissage (2009 en 2023) dont 1 363 en 1<sup>er</sup> vœu (959 en 2023). → Parmi ceux-ci, 2 353 élèves sont des élèves de 3<sup>e</sup> (1747 en 2023) dont 1 115 ont demandé une formation en 1<sup>er</sup> vœu en apprentissage (802 en 2023).
- 82% de candidats de terminale de l'académie ont eu une proposition d'admission seulement 6 jours après le début de la phase d'admission
- 91,2 % des candidats de l'académie ont reçu au moins une proposition en fin de procédure, soit +4,5 points par rapport au niveau national (86,7%)
- CPGE = classe préparatoire aux grandes écoles
- Plus de 4 étudiants sur 10 admis en BTS (41,7%) sont des bacheliers professionnels ; Une part en nette augmentation par rapport à 2023 (+1,6 points), et supérieure au niveau national (37,2%, +4,5 points)

**NB** : possibilité pour un élève en licence qui se rend compte que ce n'est pas fait pour lui, il a la possibilité de basculer directement en BTS. C'est une possibilité qui avait été initiée initialement sur Amiens.

Appli « proch-orientation » afin de coller au plus près de l'orientation.

« Le vrai parcours d'excellence c'est celui du jeune qui réussit » dicit le représentant de la Région (M Sorano).

## 5. Groupe Académique Lycées des Métiers (GALM)

**Rappel du label « Lycée des Métiers » (cf le CR).**

Une circulaire est sortie en Oct en vue de modifier le circuit de labellisation.

Sur les projets internationaux Erasmus etc...Le recteur priorise effectivement en fonction également des secteurs géographiques car se sont rendus compte que bien souvent, tous les ans, était lancé des projets dans des lycées en ayant déjà bénéficié plusieurs années de suite alors que les élèves étaient plutôt favorisés et de l'autre des élèves plus défavorisés qui eux n'y étaient jamais allés. Il existe également d'autres dispositifs pour permettre aux élèves partir à l'étranger.

## 6. Présentation de la carte des formations pour la RS 2024-2025

Depuis Juillet 2023, circulaire sur la carte formation de la voie professionnelle avec **une lettre de cadrage** (comportant 5 domaines) pour l'année et filières prioritaires en fonction des besoins des territoires...

2<sup>de</sup> étape est la consultation de chaque établissement afin de faire une analyse en interne. Ce travail a été fait par les établissements et ont fait remonter à leur recteur.

**3eme temps dans le quel nous sommes, c'est la consultation des territoires à travers les SPEL.** Cette phase va se dérouler d'ici Déc et ensuite sera présenter un plan pluriannuel. Sera rédigé EN Janv et soumis ensuite aux différentes instances. Le plus difficile est de se projeter suffisamment loin.

**VONT NOUS ENVOYER LES TABLEAUX QUI NE NOUS ONT PAS ETE JOINTS** (sur les ouvertures et les fermetures de filière / Sur les capacités, il y a également des arbitrages qui ont été faits).

Recteur : a indiqué qu'on été mis des ETP complémentaires sur certaines filières.

**Question des représentants du secteur agricole : s'intéresse sur le fait que la DRAF (enseignement agricole) ne soit pas présente.**

**Recteur : confirme et dit qu'il va veiller à ce que la prochaine fois elle soit invitée.**

## 7. Questions diverses

Certaines questions lui ont été envoyés ce matin.

Recrutement des personnels contractuels ?

- Recteur : sur le 1<sup>er</sup> degré on a recruté 32 contractuels sur le 1<sup>er</sup> degré. Il est possible que d'ici Déc il y ait des besoins et on va compléter. On a eu des nouvelles embauches et donc les besoins n'étaient plus les mêmes. L'enveloppe est fonction des besoins qui apparaissent. Je vais regarder ce sujet de près.
- Sur le parcours : celui de BVS a bien fonctionné en terme recrutement. En revanche, celui adossé à une licence math a moins bien fonctionné.

- Bilan du nbre de reçu et retour PRCE sur les réussites. Les stagiaires etc...

Recteur : tout est dans le rapport de l'académie sur le site.